Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2019) **Heft:** 2251

Artikel: Agriculture: traiter moins, traiter autrement: un objectif ambitieux pour

la politique agricole suisse

Autor: Longet, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020049

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Agriculture: traiter moins, traiter autrement

Un objectif ambitieux pour la politique agricole suisse

René Longet - 14 juillet 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35233

L'agriculture peut-elle se passer de pesticides? Deux initiatives populaires (DP 2248) lancées hors de toute structure organisée ouvrent le débat. Si le Parlement renonce à adopter un contre-projet, l'an prochain verra donc un grand affrontement sur les modes de production agricoles, sur fond de réduction de la biodiversité et d'enjeux de santé humaine, animale, des plantes et du sol.

Le problème est aussi bien quantitatif – comment épandre moins de substances de synthèse? – que qualitatif – comment réduire la toxicité des produits sans affaiblir leur efficacité?

Indéniablement, sur ces deux aspects des progrès ont été réalisés. Voici quelques décennies, en développant la production intégrée, les paysans suisses s'étaient faits les pionniers des dosages fins, des traitements circonstanciés et prudents. Des molécules sont régulièrement retirées du commerce, les modes d'utilisation se font bien plus ciblés.

Cela n'est pourtant plus suffisant. De nombreuses substances répandues dans l'environnement s'y concentrent. L'on s'inquiète notamment de leurs synergies et des effets des faibles doses.

On ne peut plus se contenter

d'une approche substance par substance et d'un abaissement des valeurs limites. Il faut considérer la diffusion d'une pollution d'origines diverses et bien réelle dans les milieux naturels et les chaînes alimentaires, à l'image des microparticules de plastique aujourd'hui omniprésentes. L'agriculture n'en porte pas seule la responsabilité, mais elle y contribue.

Dans de nombreuses exploitations et dans la recherche agronomique, l'ambiance est à l'innovation et à la recherche de l'authenticité. Le bio progresse, l'agriculture de conservation (des sols) aussi. De manière générale, on souhaite promouvoir les résistances naturelles, les associations et rotations bénéfiques, la lutte biologique, le traitement mécanique de la végétation indésirable, réduire les quantités d'engrais et de traitements, développer des variétés résistantes. Signalons ici les pommes et les cépages résistants développés notamment à Agroscope.

Depuis un siècle, le bio...

La culture biologique représente la première alternative aux produits de synthèse. Il s'agit d'une vision d'ensemble, faite d'observation en finesse des écosystèmes agricoles dans leur interaction avec la nature. Celle-ci n'est

pas considérée comme une adversaire à combattre, mais comme une alliée. Misant sur la vie du sol, la polyculture, la capacité de résistance des végétaux et des animaux, leurs complémentarités et la lutte biologique, ces approches prouvent leur faisabilité depuis plus d'un siècle et dans toutes les parties du monde.

La culture biologique présente certes des rendements en moyenne plus bas. Mais ses produits sont non seulement exempts de résidus de traitement (hormis la pollution générale de l'environnement) mais aussi plus concentrés; contenant moins d'eau pour le même poids, le consommateur a davantage de matière nutritive.

Rappelons qu'en moyenne mondiale, entre le champ et l'assiette un tiers de la récolte est gaspillée. Bien plus que la perte de rendement en généralisant le bio... Dans le monde, deux fois plus de personnes, au moins, souffrent de trop manger que de personnes ne mangeant pas à leur faim!

La culture bio est régie par des cahiers des charges internes aux organisations professionnelles, mais aussi par des règlements étatiques. Au sein de l'UE, c'est le règlement relatif à la production biologique et à l'étiquetage des

produits biologiques qui fait foi et, en Suisse, l'<u>ordonnance sur l'agriculture biologique</u>. D'ailleurs contrairement à une affirmation souvent entendue, ces régulations sont assez proches.

Dans ce cadre qui valorise la prévention, la culture biologique traite également, mais autrement. La liste des produits est bien plus restreinte, les doses bien plus faibles que ce qui est autorisé en agriculture conventionnelle. Un institut de référence, le FiBL, publie chaque année la liste des intrants autorisés en

bio. On y trouve des produits au cuivre, soufre ou fer; du bicarbonate de potassium; des huiles de fenouil, colza, neem; la famille des pyrèthres. Mais aussi des techniques de confusion sexuelle et de promotion des ennemis naturels des parasites.

Une Suisse à 100% bio, un argument de vente imparable?

Les deux initiatives prévoient un long délai pour permettre la conversion des guelgue 45'000 exploitations (88%) encore en culture conventionnelle.

Même si les solutions techniques existent, cela pourra être douloureux pour certaines. Mais ce ne serait que le résultat de la stratégie de l'USP qui a tout fait pour éviter un contre-projet qui aurait donné valeur légale aux plans d'action de la Confédération en matière de biodiversité et de traitements phytosanitaires. En définitive, quel meilleur argument pour fidéliser la clientèle autour des produits locaux que d'être le premier pays au monde 100% bio?

Toujours plus vite, toujours plus loin, mais la mobilité a ses limites

La vitesse n'est pas qu'un phénomène physique, elle a aussi une composante économique et sociale

Michel Rey - 11 juillet 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35228

Se déplacer aussi rapidement que possible est une préoccupation constante dans nos sociétés. Aujourd'hui, on parle même d'un droit à la mobilité comme condition de succès de sa vie professionnelle et sociale. N'y aurait-il aucune limite à ce droit? Sommes-nous condamnés à nous déplacer toujours plus vite et toujours plus loin?

Yves Crozet développe une réflexion intéressante pour comprendre le rôle de la vitesse dans notre société. De nature économique, son analyse met l'accent sur le coût

de la mobilité, longtemps ignoré. Et la prise en compte de ce coût permet d'orienter les choix individuels et collectifs en matière de transports.

La recherche des gains de vitesse a marqué l'histoire des transports. Les trains, les automobiles et les avions ont sans cesse accru leur vitesse maximale. Cette fascination pour la vitesse physique est logique dans un monde où le revenu par habitant progresse constamment. Pour Crozet, «vitesse et pouvoir d'achat sont étroitement associés dans ce

qui mérite d'être appelé la révolution de la mobilité». Cette course à la vitesse, et donc à l'accroissement de la distance parcourue, est-elle irréversible?

La vitesse économique pour les choix individuels

Pour répondre à cette interrogation, Yves Crozet se réfère à la «vitesse économique»: combien de kilomètres puis-je effectuer au prix d'une heure de travail? Le pouvoir d'achat d'une heure de travail (au salaire minimum) en termes de litres d'essence a